

LA FILIERE BOIS FRANÇAISE CHERCHE A REVERDIR

La Croix juin 2014



C'est un criant paradoxe de notre industrie : malgré la taille et la richesse de la forêt française, la filière bois est à l'origine de l'un des déficits les plus profonds de notre balance commerciale. Explications.

Sciages, panneaux, parquets, maisons... Tous ceux qui comptent dans la filière bois se retrouveront à Nantes, à partir de mercredi, pour le Carrefour international du bois, le grand salon d'affaires du secteur, organisé tous les deux ans. En ouverture, les 500 exposants et 10 000 visiteurs venus de 60 pays pourront entendre l'économiste Éric Toppan livrer les dernières tendances de la filière. Sans doute rappellera-t-il le formidable potentiel qu'offre la forêt française, mais aussi les facteurs qui freinent son exploitation industrielle.

Car le couple forêt-bois constitue bien l'un des paradoxes les plus criants de notre économie. D'un côté, la demande ne cesse d'augmenter, avec l'essor du bois de chauffage et des maisons en bois (5 % des constructions en 2000, 12 % aujourd'hui). Mieux, avec 16 millions d'hectares de forêt, la France semble armée pour en profiter. *«La forêt française regorge de bois, explique Éric Toppan. Elle est la quatrième d'Europe en surface, mais la première en volume de bois sur pied. C'est très positif pour développer une filière.»*

Et pourtant, le déficit de la filière bois est largement creusé. En 2013, il s'élevait à 5,6 milliards d'euros, presque autant que l'automobile. Plus inquiétant, seul le secteur des bois bruts est clairement bénéficiaire. Les autres postes, de la première transformation (sciage sous forme de planches, par exemple) à la seconde (panneaux de bois, contreplaqués, meubles, papiers, cartons...) sont nettement déficitaires.

«On exporte de la matière première, des chênes et des hêtres qui mettent 80 ans à pousser et on les réimporte sous forme de produits finis», enrage un bon connaisseur de la forêt. *«Avec une superficie inférieure à la nôtre, la forêt allemande engendre 900 000 emplois dans la filière, contre 430 000 en France»,* ajoute Luc Charmasson, président de l'interprofession France Bois Industries Entreprises.

Les raisons de ce déséquilibre sont profondes et multiples. Les unes concernent la nature elle-même de la forêt française. Forte d'environ 130 espèces, elle est très diversifiée, ce qui est une richesse environnementale mais une contrainte économique. Autre handicap : elle est composée aux deux tiers de feuillus, alors que les industriels réclament plutôt des résineux, notamment pour le secteur de la construction, principale locomotive du marché en France. Les feuillus, eux, en particulier les chênes et hêtres, servent à la fabrication de tonneaux, fleuron de la filière française, mais aussi à l'ameublement ou aux parquets, deux domaines confrontés à l'essor des panneaux de particules et aux évolutions des goûts des consommateurs. Autre frein, le morcellement de la forêt, qui appartient, à 75 %, à quelque 3,5 millions de propriétaires privés. *«En plus, si les Français comprennent la dimension productive de la forêt, ils souhaitent aussi pouvoir s'y promener et la conserver comme espace de biodiversité, complète Laurent Denormandie, président de l'interprofession France Bois Forêt. Faire vivre ces trois objectifs en même temps est un défi permanent.»*

Autre type d'explications, la fragilité des industries de transformation, en particulier des scieries. Sur les 1 762 unités recensées par l'économiste Maurice Chalayer dans une étude parue en mars, 72 % sont artisanales (elles produisent 7 % des volumes de bois), et 12 % sont industrialisées (76 % des volumes). Il note également qu'environ 150 scieries disparaissent chaque année et prévoit une forte restructuration d'ici à 2020. *«Il n'y a pas de mégastructure cotée en Bourse, comme en Scandinavie. C'est un tissu de petites entreprises, souvent familiales et réparties sur l'ensemble du territoire. Elles sont davantage industrialisées dans la filière résineux et plus spécialisée pour les feuillus, sur des marchés de niches et de proximité», analyse Laurent Denormandie. «C'est une industrie lourde qui demande des fonds, mais qui a été désertée par les banques», complète Éric Toppan.*

Quant à la seconde transformation, elle a largement quitté le territoire français au profit de la Chine ou du Vietnam, pour tout ce qui concerne les parquets et l'ameublement. La situation peut-elle évoluer ? Oui, à en croire certains acteurs de la filière. *«Je n'ai jamais connu une telle convergence de vues : professionnels, forestiers, industriels... tout le monde veut que ça avance», affirme Jean-Yves Caillet, député (PS) de l'Yonne et président de l'Office national des forêts (ONF).*

Alors que jusqu'à présent l'amont et l'aval du secteur se regardaient avec méfiance (il existe deux interprofessions différentes), un comité stratégique de filière a été créé, regroupant tous les acteurs. Autre signal positif, le bois a été retenu dans les 34 plans de la Nouvelle France industrielle, promus par le ministre Arnaud Montebourg. *«L'un des objectifs est de réussir à construire non pas des maisons en bois, mais des immeubles de 8, 15 ou même 20 niveaux d'ici à dix ans, explique Luc Charmasson. Cela donnerait un vrai coup d'accélérateur à la demande.»* Enfin, le projet de loi d'avenir agricole prévoit la création d'un fonds stratégique d'investissement pour assurer le renouvellement de la filière. *«Depuis la disparition du fonds forestier en 1999, on est passé de 200 à 250 millions de plants par an, à 40 millions aujourd'hui, regrette Henri Plauche-Gillon, président de Forestiers privés de France. À titre de comparaison, l'Allemagne replante 300 millions d'arbres par an et la Pologne un milliard. On hypothèque ainsi notre capacité future à produire. C'est pourquoi, nous réclamons la mise en place d'urgence de ce fonds et estimons à 150 millions d'euros les financements nécessaires.»* Si le fonds doit effectivement voir le jour, cette somme est loin d'être acquise, puisque à ce stade, il est doté de... 25 millions d'euros de crédit. *«Il faut vraiment inverser la logique, pour ne pas nous retrouver en situation de pénurie, martèle Luc Charmasson. Jusqu'à présent, on plantait des espèces qui nous faisaient plaisir. Maintenant, il faut planter ce dont ont besoin les industriels, comme le font les Allemands et les Scandinaves.»*

Séverin Husson

1/6/14 - 11 H 47

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORÊT FRANÇAISE

Quatrième forêt d'Europe, après la Suède, la Finlande, l'Espagne.

28 % du territoire métropolitain est couvert de forêts.

75 % appartiennent à 3,5 millions de propriétaires privés. 11 500 collectivités en possèdent 15 % et l'État 10 %.

60 % de la biomasse de bois produit chaque année est récoltée.

La filière emploie 440 000 personnes et réalise 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires (20 milliards pour l'amont de la filière et 40 milliards pour l'aval de la filière).

Le déficit de la filière bois s'est creusé de 8 % en 2013 (à 5,6 milliards d'euros). Les secteurs des meubles et sièges en bois et des papiers et cartons concentrent plus des deux tiers du déficit.

Séverin Husson

1/6/14 - 11 H 47